

## Communiqué de presse

Saint-Denis, le 10 mars 2020

# Epidémie de dengue à La Réunion : la circulation du virus s'accélère

Du 23 février au 1<sup>er</sup> mars 2020, **218 cas de dengue ont été confirmés**. L'épidémie de dengue se poursuit avec un nombre de cas en augmentation et toujours essentiellement concentré dans le sud de l'île, et notamment à Saint-Louis. Le nombre de passages aux urgences et d'hospitalisations sont également en augmentation. Dans ce contexte de début d'épidémie, la participation active des Réunionnais est essentielle dans la mise en œuvre des mesures de prévention, pour limiter l'extension du virus. Aussi, la Préfecture de La Réunion et l'ARS rappellent à la population l'importance de se protéger des piqûres de moustiques et de continuer à se protéger même malade pour ne pas contaminer son entourage (répulsifs, diffuseurs, vêtements couvrants, moustiquaires). Ces mesures de protection s'appliquent également aux personnes ayant contracté la dengue antérieurement. En effet, avec plusieurs types de dengue présents sur le territoire, ces personnes pourront à nouveau être infectées en 2020.

## Situation épidémiologique au 10 mars 2020

(données de la Cire OI, Santé Publique France)

Sur les deux dernières semaines, **403 cas** ont été confirmés dans **21 communes**. Près de la moitié des malades recensés par le dispositif de surveillance résident à Saint-Louis.

Les foyers de dengue (regroupements de cas) sont identifiés à :

- Région SUD : 70% du total des cas
  - Saint-Louis (Plateau Goyaves, Cité Cocos, Quartier Lambert, Pont Neuf, Le Ruisseau, Les Cocos, Camp du Gol, Lotissement Declerc)
  - Entre-Deux (Chemin Tourangeau, Grand Fond Intérieur, Le Bras Long)
  - Saint-Pierre (Concession)
  - Saint-Philippe (Basse Vallée)
- Région OUEST : 17% des cas
  - Saint-Paul (La Plaine, Trou d'Eau)
- Région NORD-EST :
  - Saint-André (Lotissement Satec, Mille Roches)
  - Sainte-Marie (Grande Montée)

Des cas dispersés sont également recensés à l'Etang Salé, Le Tampon, Saint-Joseph, Les Avirons, Saint-Denis, Sainte-Suzanne, Saint-Benoît, Bras Panon, Trois-Bassins, Saint-Leu, Le Port, La Possession.

### DEPUIS LE DEBUT DE L'ANNEE

- **766 cas autochtones** confirmés
- **42 hospitalisations**
- **98 passages aux urgences**
- **738 cas de dengue cliniquement évocateurs**

## Recommandations pour se protéger de la dengue



Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle  
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr  
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974 - Facebook : @Prefet974

